

Lundi 15/02/2021

# Procès Verbal du 2<sup>e</sup> conseil d'école

## Étaient présents :

Elus : Mme Renoncet (élue de Saint Luperce), Mme Autin (élue d'Orrouer)

Les enseignants : Mme Bonnin (enseignante PS-MS), Mme Mahé-Provendier (enseignante MS-GS), M. Maillard (enseignant remplaçant dans la classe de GS-CP), Mme Stoop (enseignante CP-CE1), Mme Boulenger (enseignante CE1-CE2), Mme Aubert (enseignante CM1-CM2), Mme Minier (enseignant CE2-CM1 et directrice)

Les représentants de parents d'élèves : Mme Le Roch, Mme Pichegru, Mme De Fleurian, Mme Lacroix, Mme Lhuillery, Mme Ferrari

Représentant Éducation Nationale : Mme Ramus (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)

Étaient excusés : Mme Bernard (enseignante GS-CP), Mme Todorovic-Le Bourhis, M. Aubry (maire de Saint Germain-le-Gaillard), M. Ferré (maire d'Orrouer), Mme Salmon (maire de St Luperce) M. l'Inspecteur, Mme Vivier (enseignante CE2-CM1), M. Prelle (enseignant remplaçant).

Ce 2<sup>e</sup> conseil d'école s'est fait en visio du fait du contexte sanitaire particulier.

## Ordre du jour :

- × Les effectifs de rentrée et inscriptions
- × Les évaluations nationales de CP
- × La kermesse
- × Actions éducatives
- × Photographe
- × Point sur les travaux
- × Le Conseil Ecole-Collège
- × Questions diverses
- × Actions de l'APE La Passerelle

Début du conseil d'école à 18h00

× Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2021-2022 et inscriptions  
182 élèves sont prévus à la rentrée.

Nous devrions avoir 14 élèves de petite section l'an prochain, soit 13 enfants domiciliés sur Saint-Luperce, 1 sur Saint Germain-le-Gaillard et 0 sur Orrouer et 1 nouvel élève en GS.

Des inscriptions non prévues ne sont pas à exclure.

Lundi 15/02/2021

Les inscriptions des enfants nés en 2018 auront lieu le jeudi 11 mars de 16h30 à 19h30 à l'école, si le contexte sanitaire le permet. En dehors de cette date, les inscriptions pourront se faire sur rendez-vous.

Une rentrée échelonnée est envisagée pour les petites sections l'an prochain (une moitié de classe le jeudi 2 septembre, l'autre moitié le vendredi 3 septembre et toute la classe le lundi 6 septembre).

A titre indicatif, il y aurait 14 PS, 20 MS, 27 GS, 19 CP, 19 CE1, 28 CE2, 24 CM1, 25 CM2. 1 enfant relevant du DAME (Dispositif d'Aide Médico-Educatif) est inclus à temps partiel dans l'école.

L'inspection académique a proposé l'ouverture d'une 8<sup>e</sup> classe à la rentrée prochaine. En effet, nos effectifs en GS, CP et CE1 sont très hauts. La directive ministérielle et présidentielle est de ne pas dépasser les 24 élèves dans ces niveaux.

Dans cette éventualité, cette 8<sup>e</sup> classe serait alors placée dans l'actuelle bibliothèque municipale en attendant la possible construction de nouveaux locaux. La moyenne serait alors de 22,75 élèves par classe.

Le SIRP rappelle qu'aucune dérogation ne sera acceptée pour les enfants résidant hors commune au moment de l'inscription.

#### × Les évaluations CP

Les évaluations ont été passées durant le mois de janvier.

#### × La kermesse

Pour le moment, aucune kermesse n'est envisagée. Aucune date n'a été fixée dans cette éventualité.

#### × Actions éducatives

Une journée sportive dans le cadre de la semaine de l'olympisme et du paralympisme aura lieu demain mardi 16/02/2021 pour toutes les classes sauf celles de Mme Bonnin. Cette journée est organisée par l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires). Nous aurons la chance d'avoir plusieurs animateurs sportifs pour nous aider à encadrer les ateliers sportifs et culturels de la journée. Les classes de MS/GS et GS/CP passeront le matin et les 4 autres classes passeront l'après-midi. Demain, mardi 16/02/2021, la classe de MS/GS fera également une petite animation dans sa classe pour mardi gras. Un petit goûter en classe aura lieu avec des crêpes industrielles emballées individuellement.

Les séances de piscine sont, pour le moment, suspendues.

Lundi 15/02/2021

### × Photographe

Nous avons décidé de changer de photographe pour la rentrée prochaine. Un nouveau concept et de nouvelles modalités de paiement / commande seront proposés. Un paiement et le visionnage des photos en ligne sera possible et vivement souhaité. Tout cela dans un esprit de gain de temps, de développement durable (aucune photo imprimée sans commande).

Question de parents : Pourquoi le photographe n'a pas mieux cadré les enfants (surtout les ce2) ? Y a-t-il eu un changement de photographe ?

Réponse : Non nous n'avons pas changé de studio photo cette année. Mais n'était pas le photographe de l'année dernière. C'est le même photographe qui a photographié les enfants sur toute la journée. Il est effectivement dommage que ce cadrage n'est pas été réussi sur l'ensemble des classes.

### × Point sur les travaux

Le grillage entre les cours maternelle et élémentaire a été réparé. En effet, celui-ci se détachait souvent et cela devenait vraiment dangereux. Merci pour ces travaux.

D'autres travaux ont été demandés et sont en cours d'étude.

### × Le conseil école-collège

Mme Aubert et moi-même avons assisté<sup>er</sup> au conseil école-collège de l'année scolaire en décembre dernier.

Cette instance permet une rencontre entre les professeurs du secondaire et ceux du primaire, notamment ceux de cycle 3 (CM1/CM2/6

Nous y avons discuté des effectifs de rentrée au collège, les résultats aux examens (Brevet) et aux évaluations nationales <sup>de fait</sup> effectuées en début d'année. De plus, nombre de projets ont été proposés pour faire la liaison cycle 3, notamment pour travailler l'axe grandeurs et mesures.

### × Questions diverses

Question sur l'EPS :

Pourquoi n'est-il pas proposé aux élèves du sport en extérieur, depuis l'interdiction du sport en intérieur ?

Réponse : Le sport en extérieur est soumis à plusieurs critères, notamment climatiques dont nous n'avons pas la maîtrise. Le temps en janvier - février n'a pas été très favorable entre la pluie et le grand froid.

Lundi 15/02/2021

Point sur le temps du midi :

Cela se passe beaucoup mieux. Une personne supplémentaire a été embauchée depuis début janvier. Elle propose des jeux et animations pour les enfants dans le respect des gestes barrières.

Pour le retour vers 13h 45, est-il envisageable d'utiliser la salle des fêtes ?

Je sais que les locaux ne permettent pas un lavage de mains, du coup c'est le gel hydroalcoolique qui est utilisé. Serait-il néanmoins possible d'alterner le gel et le lavage des mains ? Les enfants ont mal aux mains avec l'hiver.

Réponse : Oui c'est tout à fait possible. Il est déjà proposé dans la plupart des classes. A voir au cas par cas pour les enfants dont les mains sont abîmées.

Les cars sont de plus en plus en retard. Cela fait perdre environ 1h d'apprentissage sur une semaine. Que peut-on faire ?

Réponse : Un courrier sera envoyé à la communauté de communes qui gère le transport. Mme Minier voit avec l'Inspection de son côté, s'il est possible de faire quelque chose. Suggestion des parents élus : on peut demander à la société de transport d'envoyer des personnes pour observer le trajet et voir où on peut gagner du temps.

× Actions de l'APE La Passerelle

Actions à venir :

- Nettoyons la nature au mois de mars : en extérieur
- Avril : carnaval ?
- Juin : concours de pêche ?

Actions qui ont très bien marché : boîtes de Noël (191), sapins, chocolats, galettes.

Les parents sont au rendez-vous ! Merci à tous !

- Pass'trail en septembre ?

Les actions sont sous réserve des conditions sanitaires au moment où elles seront prévues.

Changement de date du conseil d'école : mardi 29 juin 2021 à 18h00

Clôture du 2<sup>e</sup> conseil d'école à 18h50